

Image not found or type unknown



Dons et calcul de succession

Par **gc3110**, le **14/06/2016** à **16:16**

Bonjour,

Mon père m'avait fait un don de 50000 euros et à mon frère, 30000 euros il y a 5 ans. A l'époque, les 2 dons ont été déclarés à l'administration fiscale.

Mon père, décédé l'année dernière possédait environ 40000 euros sur son compte en banque. Comment doit être calculé le partage de la succession ?

Merci de votre réponse.